

EPCOR Natural Gas Limited Partnership (EPCOR) — South Bruce — Changements des tarifs du gaz naturel à compter du 1^{er} janvier 2025

EPCOR a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) de modifier les prix qu'elle facturera aux clients de South Bruce à compter du **1^{er} janvier 2025**.

La CEO a approuvé les tarifs de l'électricité suivants, en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Frais du gaz naturel¹ (y compris le rajustement trimestriel) = **13,6170 ¢/m³**

Incidence annuelle du tarif du gaz naturel pour un consommateur moyen (consommant 2 149 m³ par an) = **31,38 \$**

La CEO a approuvé les frais de distribution pour 2025. Impact total sur la facture annuelle en raison des modifications apportées aux frais de distribution 2025 pour un client moyen = **19,12 \$**

Des avenants tarifaires temporaires seront mis en œuvre à compter du 1er janvier 2025. L'impact sur la facture annuelle dû aux avenants tarifaires temporaires = **121,66 \$**

Incidence annuelle totale sur la facture d'un client moyen = **172,17 \$**

La principale raison de la modification du tarif du gaz naturel est une baisse du prix prévisionnel qu'EPCOR South Bruce s'attend à payer pour le gaz naturel au cours des 12 prochains mois et la différence entre les prix réels du gaz naturel et les prix qui ont été estimés au dernier trimestre.

Remarque : Les prix du gaz naturel sont calculés à partir des prévisions données pour les 12 prochains mois. Les prévisions n'étant jamais exactes, il est normal que le prix facturé diffère du prix réel du marché. La différence est calculée et répercutée sur les consommateurs, et elle sera créditée ou débitée lors des demandes ultérieures aux termes du rajustement trimestriel des tarifs.

Consommateurs résidentiels d'EPCOR South Bruce (par mois)

En vigueur au 1^{er} octobre 2024

Description du tarif	Clients du réseau de gaz		Clients en achat direct	
	Nouveau tarif	Hausse ou baisse annuelle	Nouveau tarif	Hausse ou baisse annuelle
Approvisionnement en gaz (¢/m ³)	12,1568 ¢	-17,79 \$	S.O.	S.O.
Frais mensuels : Frais fixes (\$/mois)	28,45 \$	Aucun changement	28,45 \$	Aucun changement
Volume livré chez vous : 0 à 100 m ³ 400 m ³ suivants Plus de 500 m ³ (¢/m ³)	29,4035 ¢ 28,8243 ¢ 27,9729 ¢	Aucun changement	29,4035 ¢ 28,8243 ¢ 27,9729 ¢	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone (¢/m ³)	15,2500 ¢	Aucun changement	15,2500 ¢	Aucun changement
Frais carbone des installations (¢/m ³)	0,0013 ¢	Aucun changement	0,0013 ¢	Aucun changement

¹ Tel qu'approuvé dans le dossier EB-2024-0267

Hausse/baisse annuelle de la facture*	-17,79 \$	Aucun changement
Rajustements temporaires des tarifs	Aucun changement	Aucun changement
Incidence annuelle totale sur la facture	-17,79 \$	Aucun changement

*Montant calculé selon la consommation type de 2 149 m³ par an.